

Le Sommet de Halifax de 1995 a montré comment les futurs sommets économiques pouvaient être plus productifs et davantage axés sur les résultats. Son ambitieux programme de réforme des institutions internationales a conduit à d'importants changements à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à d'autres organisations. Le Communiqué de Halifax a mis l'accent sur des questions cruciales comme le renforcement de l'économie mondiale, la promotion du développement durable ainsi que la prévention des crises économiques et les façons d'y réagir.

À Lyon, en 1996, les dirigeants ont discuté de la mondialisation et des avantages que présente la croissance de l'investissement et du commerce. Ils ont aussi instauré un partenariat de développement visant à susciter, pour les pays en développement, des possibilités d'améliorer leur niveau de vie.

Au Sommet des Huit, qui a eu lieu à Denver en 1997, les dirigeants ont centré leur attention sur l'intégration mondiale et sur les façons de relever les défis économiques nationaux. L'ordre du jour très diversifié couvrait des thèmes nouveaux comme le vieillissement de la population, les maladies infectieuses et le développement durable. Les discussions des participants, tenues à la veille de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'environnement et le développement, ont passé en revue le plan mondial d'action environnementale, cinq ans après le Sommet de la Terre en 1992, et préparé la Conférence des Parties sur le changement climatique, à Kyoto.

Le rôle du Canada aux sommets

Le Canada profite des avantages que lui procure sa présence à la table des économies les plus avancées au monde, mais en même temps il doit assumer les responsabilités qui en découlent. Sa participation aux sommets sert ses vastes objectifs de politique étrangère et économique, et lui permet de façonner et d'influencer avec d'autres les développements mondiaux dans un éventail de domaines.

Le Canada apporte aux sommets un capital intellectuel et une valeur sans commune mesure avec son modeste pouvoir économique. Il est en outre membre des Nations unies, de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, du forum de Coopération économique Asie-Pacifique, du Commonwealth, de la Francophonie et de l'Organisation des États américains. L'adhésion du Canada à ces organisations lui donne beaucoup d'occasions et de moyens de conduire sa politique étrangère distinctive.

La mondialisation est une source de possibilités économiques inédites, mais elle crée aussi de nouveaux défis. Le processus des sommets fournit aux membres du G-8 l'occasion de relever ces défis ensemble, au niveau tant national